

Compte-rendu du Conseil d'École de l'école maternelle publique « Les Asphodèles »
Lundi 14 octobre 2024

Présents :

Enseignantes : Aurélie Boutrouille, Gwenaëlle Chemin, Kitty Noirclerc, Sandrine Bodineau, Mathilde Hervier, Fabienne Gervot, Audrey Lebel

Mairie : M. Brillaud de Laujardière (Maire), Mme Meriadec (1^{er} adjoint - déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse), Mme Loirat (coordinatrice Enfance des temps périscolaires & méridiens, et lien scolaire)

ATSEM: Aziliz Jaffres

RPE: Elise Didou, Katia Nivoix-Gehrig, Delphine Bouchard, Flora Le Vourc'h

1- Rentrée scolaire 2024

➤ Effectifs et organisation pédagogique.

Cette année, les effectifs sont de 175 élèves répartis en 7 classes (157 élèves l'année dernière) :

PS : 60

MS : 46

GS : 69

Enseignants	Atsem	Niveau	Effectif par niveau	Total
Audrey Lebel Cindy Trehello	Maureen Lurault	PS-MS	12 + 11	26
Gwenaëlle Chemin	Frédéric Cassagne	PS-MS	12 + 10	28
Kitty Noirclerc	Marie Doyen	PS-MS	13 + 11	26
Mathilde Hervier	Aziliz Jaffres	PS-MS	12 + 10	26
Fabienne Gervot	Cécile Laurin	MS		23
Sandrine Bodineau	Sabrina Texier	GS		23
Aurélie Boutrouille	Sabrina Texier	GS		23
Total				175

➤ Bilan des élections des représentants de parents d'élèves (RPE).

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre, uniquement par correspondance (pas de tenue de bureau de vote). La participation est en légère baisse comparée à l'année dernière : 59.26% contre 62.86% . La liste FCPE Parents Asphodèles, seule candidate, a été élue par 186 voix sur 193 (325 inscrits).

Questions RPE :

- point sur la charte ATSEM au sujet des remplacements → réponse de M. le maire : pour les Atsems en binôme dans les classes, remplacement normal. Pour l'Atsem dédiée notamment à la bibliothèque, remplacement par une animatrice. D'autre part, la mairie rappelle que le remplacement d'Atsem reste une charge financière pour le budget municipal.
- questionnement par rapport à l'accès libre à l'école le soir (pas d'ATSEM au portail contrairement au matin), en contexte de plan vigipirate : pas d'Atsem disponible le soir (mission de ménage) et pas d'animateur disponible car déjà en charge d'élèves pour le périscolaire. Les enseignants sont dans leur classe pour remettre les élèves aux parents. Projet de portail à fermeture automatique et interphone.

2- Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur n'a pas été modifié cette année. Voté à l'unanimité.

3- Vie de l'école :

➤ Projet cirque

Projet de cette année scolaire est sur le thème du cirque. La compagnie *Roule ta boule* interviendra pour toutes les classes du mois de novembre au mois de mai pour initier les élèves aux arts du cirque.

Chaque classe aura 9 séances d'1h15 avec un intervenant. Ils découvriront notamment le jonglage, l'équilibre, les portées... Ce projet favorise le développement de nombreuses compétences : coopérer et s'entraider, s'équilibrer sur un objet, se déplacer dans l'espace, connaître son corps...

Ce projet se terminera par un temps fort à destination des familles le samedi 24 mai 2025 matin à la salle Cassin. Lors de cette matinée, vos enfants vous présenteront ce qu'ils ont appris et vous pourrez à votre tour vous essayer aux différents arts du cirque.

C'est un gros projet en termes budgétaires (8472,50€), celui-ci sera financé par la Mairie du Pellerin et l'ALPE. L'ALPE organise des actions tout au long de l'année scolaire pour nous permettre de financer ce genre de projets. Les ventes de photo de classe (avant les vacances de Noël) permettront également de financer une petite partie du projet. Le temps fort du samedi 24 mai pourra être l'occasion d'organiser une vente de pâtisseries et de boissons afin de récolter des fonds pour le financement du projet.

Une petite partie sera peut-être également prise en charge par l'académie de Nantes, dans l'attente de la décision de la commission.

Sollicitation des parents pour nous accompagner lors des trajets

➤ Sorties et intervenants extérieurs

- **Médiathèque** : possibilité de bénéficier de visites libres.

- **Spectacle de Noël** : le 9 ou le 10 décembre.

- **AILE** (action communale sur la lecture et l'éveil) : association de conteuse bénévoles qui a plus de 20 ans et qui intervient sur trois communes (Le Pellerin, la Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau) au sein des écoles et des médiathèques. Cinq ou six histoires mises en scène, petit spectacle. AILE va venir conter trois fois dans l'année pour toutes les classes. Le premier spectacle aura lieu le jeudi 21 novembre.

- **Association Lire et Faire Lire** : 2 classes de GS concernées. Lectures offertes par des bénévoles de l'association.

- **Photos de classes** : le vendredi 15 novembre. Nous fonctionnerons comme l'année dernière avec le système de commande par internet avec code personnel.

- **Liaison GS-CP** : Projets de rallye Maths avec les écoles élémentaires au printemps. En mai-juin, projets de randonnées et d'école dehors avec les écoles élémentaire et ½ journées d'intégration (les élèves de GS vont visiter leur future école et les CP viennent lire des histoires aux GS).

- **Projet avec la maison de retraite** : atelier bricolage + partage de chants (classe de GS de Fabienne Gervot)

– **Ecole dehors** : tous les vendredis matins, activités dans le square Pierre Chanson. Classe de Kitty Noirclerc.

- **Fête des écoles** : samedi 28 juin. Pas de chorale présentée cette année (remplacée par la présentation cirque le samedi matin 24 mai)

➤ Réaménagements cour de récréation

Adhésion de la mairie au CAUE en janvier 2025 pour réfléchir au projet du réaménagement de la cour.

Financement Nantes Métropole pour déminéraliser la cour. Budget ouvert jusqu'en 2026 ? La déminéralisation de la cour consisterait en un remplacement du bitume par un revêtement perméable.

Idées suggérées par l'école en fonction de la problématique de la cour :

Objectif 1 : s'abriter, se mettre à l'ombre. Afin de résorber les soucis d'évacuation des eaux pluviales et le manque de zones ombragées en période chaude : aménagement de la zone de terre battue auprès des sapins, ombrager le bac à sable...

Objectif 2 : avoir des zones dédiées : structures pour développer des compétences motrices : grimper, se balancer, se déplacer en équilibre..., coins avec des jeux d'imitation, de manipulation, zones d'apprentissage de la socialisation : (bancs pour les adultes et pour les enfants).

Questions RPE :

- Suivi des travaux, suite au courrier de juillet 2024 → relancer par un courrier au maire

➤ Dates de conseil d'école :

2nd trimestre : mardi 18 mars 2025 à 18h

3^{ème} trimestre : jeudi 12 juin 2025 à 18h

4- Finances :

➤ ALPE

Projets année 2024/2025 :

-Une vente brioche en octobre

-Dimanche 13 octobre : BOUM DES ENFANTS

-Une vente de sapins ?

-Tombola

-Samedi 28 juin : FETE DES ECOLES

Budget disponible pour des intervenants, des sorties et animations.

Pour l'année 2023-2024, les actions de l'ALPE nous ont par exemple permis d'aller au cinéma Le Montagnard, de financer une partie du projet ferme.

L'ALPE finance également les goûters d'anniversaire pour toutes les classes. Elle va financer en partie le projet cirque.

➤ Mairie

Présentation de l'exercice 2024 : le budget alloué à l'école pour l'année civile 2023 s'est élevé à 16700€ (16900€ en 2023).

2900€ pour les sorties scolaires (sortie ferme péda)

1850€ pour acheter des livres + abonnements à des revues.

1500€ pour le projet culturel : animation cirque

800€ pour Ecopôle (animations sur la ferme)

En ce qui concerne le budget investissement 2024 :

- achats pour la cour de récréation : bancs enfant, banc adulte, table enfant (3000€)
- achat de vélos et draisienne (2000€)
- mobilier intérieur (3000€)

Le budget pour l'année civile 2025 sera voté en début d'année 2025.

5- Sécurité et médecine scolaire :

- **Sécurité incendie** : le premier exercice aura lieu après les vacances de la Toussaint. 3 exercices prévus sur l'année scolaire.
- **Plan Particulier de Mise en Sécurité** : 2 PPMS à prévoir durant l'année scolaire. Un départemental sur les risques majeurs (orage violent-tempête) : s'éloigner des fenêtres, rester à l'intérieur pendant une heure. Il y aura un deuxième PPMS attentat-intrusion.
- **Santé scolaire** : Les bilans de santé des élèves de 4 ans sont effectués entre octobre et novembre, par la puéricultrice de PMI (les enfants seront pesés, mesurés et bénéficieront de tests auditifs, visuels et langagiers). Les parents seront désormais associés à ce temps de bilan (présence parentale demandée ou transmission du carnet de santé). Le bilan de santé des élèves de Grande Section est réalisé par l'infirmière scolaire (audition et vue), de septembre à novembre.

Questions RPE :

- Serait-il possible de préciser sur la liste des classes le prénom de l'enseignante + nom/prénom de l'ATSEM ? → Possible de les rajouter à la main sur les listes officielles.
- Proposition de faire un trombinoscope de l'équipe enseignante + équipe ATSEM de toute l'école ? A associer avec la liste des classes ? → Demande à faire au photographe à l'occasion de sa venue en novembre.
- Point sur les réunions de rentrée :
 - Taux de fréquentation ? La fréquentation a été importante à cet horaire (entre la moitié et les deux-tiers des familles selon les niveaux). Possibilité pour les parents de faire mettre les enfants au périscolaire.
 - Possibilité de transmettre un compte-rendu pour les absents ? Choix de chacun, certains collègues envoient systématiquement, d'autres non.
 - Possibilité d'avoir les fiches de renseignements et d'urgence en fin d'année pour la rentrée suivante ? Le logiciel ne le permet pas tant que les classes ne sont pas définitives.